

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 677

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **16 janvier 2023**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 677** modifiant le *Règlement numéro 336 fixant la rémunération des élus municipaux*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 25 janvier 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière